

# SURY' *Quoi*

Juin 2024

Magazine municipal  
Hors-série



**BILAN  
MI-MANDAT  
2020-2026**



Ville de  
**SURY-LE-COMTAL**  
Loire



## LA MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL

MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 47 - 42450 SURY-LE-COMTAL

04 77 50 52 50  
accueil@ville-surylecomtal.fr

Lundi, mardi, mercredi :  
9h à 12h30 / 13h30 à 17h

Jeudi : 13h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 16h30

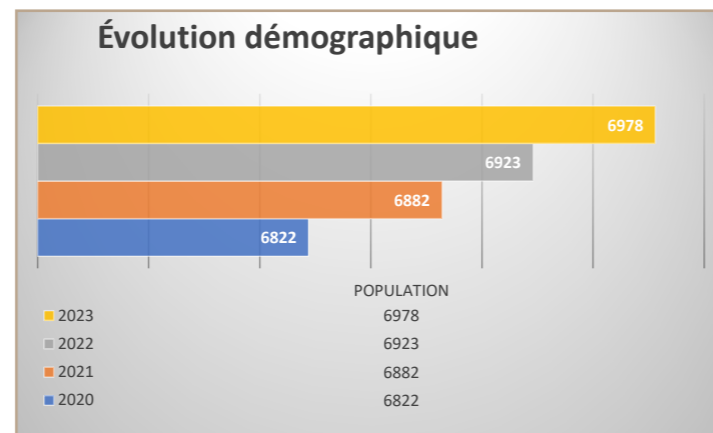
### Hors série - Dépôt légal : juin 2024

- › Tirage : 3 300 ex.
- › Responsable de publication : M. le Maire
- › Rédaction / Photos : mairie
- › Coordination : Infos municipales
- › Création-Conception : Mairie
- › Impression : Lucky Imprimerie St-Cyprien



# SOMMAIRE

- 3 • Editorial
- 4-5 • Un maire, une équipe
- 6 • Education - Enfance - Jeunesse
- 7 • Communication / Patrimoine
- 8 • Actions sociales / Festivités
- 9 • Vie associative / Culture
- 10 • Sécurité
- 11 • Démocratie participative / Handicap
- 12-13 • Voirie - Cadre de vie - Travaux et Urbanisme
- 14-15 • Gestion et finances / Ressources humaines



### Quelques chiffres d'état-civil

A SURY-LE-COMTAL	2020	2021	2022	2023
Naissances	1	0	1	0
Naissances (hors commune)	80	75	80	71
Mariages	33	16	20	21
Décès	18	11	14	13
Transcriptions de décès	35	36	36	23
Pacs	19	17	34	17

## Éditorial



Chères Suryquoises, chers Suryquois,

N'ayant pas eu la possibilité d'organiser une réunion publique de mi-mandat début mars, nous avons décidé, avec les membres de la majorité municipale, de vous présenter notre bilan d'une manière différente.

Décalée d'une année, puisque cela fait maintenant 4 ans que nous sommes élus, cette présentation va vous préciser ce qui a été fait pendant cette première partie du mandat, mais également ce que nous aimerions faire pour les 2 ans qui viennent, jusqu'à la prochaine échéance électorale.

Au fil des pages, l'ensemble des élus ayant en charge des délégations, vont vous apporter, au travers de vos explications, les précisions que vous attendez sur vos questionnements.

En préambule, et même si la page est tournée, je voudrais quand même vous rappeler, toutes les difficultés qui ont été les nôtres, en ce début de mandat et qui ne nous ont pas facilité les choses.

Tout d'abord la Covid pendant plus d'un an et demi et avec les trois premiers mois du mandat, l'ancienne équipe qui n'était plus là et la nouvelle pas encore mise en place.

Moins de 2 ans après le début du mandat, la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, malheureusement toujours d'actualité, avec toutes les augmentations des prix des matériaux et des fluides que cette guerre a engendrées. D'où une situation très incertaine et compliquée pour nos marchés, nos entreprises et de manière incontournable, nos P.P.I. (Plans Pluriannuels d'Investissements).

Malgré cela, et sans minimiser les autres réalisations, 3 projets importants et structurants ont vu le jour.

La mairie en 2021, le pôle associatif Jacques Clavier en 2022 et le pôle festif l'Onyx en 2023. Sans oublier d'avoir été retenus dans le processus Petites villes de demain. Alors sans doute trouverez-vous, comme nous d'ailleurs, que nous aurions pu peut-être en faire davantage, mais dans ce contexte difficile, nous espérons quand même vous avoir apporté quelques satisfactions.

*Je vous laisse donc prendre connaissance du contenu de ce bulletin spécial  
et vous en souhaite une très bonne lecture*

Votre Maire, Yves Martin



# UN MAIRE, UNE ÉQUIPE



📌 26 élus



**Yves MARTIN**  
Maire  
Conseiller délégué au commerce - LFa



**Thierry HAREUX**  
Adjoint finances, marchés publics  
Vice-président à l'assainissement - LFa



**Nicole PINEY**  
Adjointe CCAS, festivités, marché  
Conseillère communautaire - LFa



**David COCAGNE**  
Adjoint voirie, réseaux, bâtiments



**Patricia CARETTE**  
Adjointe communication  
Conseillère communautaire - LFa



**Jean-Marc BOASSO**  
Adjoint vie associative, jeunesse et sport



**Nasera CHABANE**  
Adjointe ressources humaines



**Yoann BRUYÈRE**  
Adjoint démocratie participative, handicap, solidarités



**Pierre MATILLON**  
Conseiller délégué fleurissements espaces verts



**Émilie TASSEEL**  
Conseillère déléguée vie scolaire, enfance / jeunesse



**Dominique WEILAND**  
Conseiller délégué sécurité



**Renée BERNARD**  
Conseillère déléguée animations festivités - CMEJ



**Maria BARROSO**



**Arlete BASTOS**



**Michel PLAGNIAL**



**Angélique MERLE**



**Paul CESSIECQ**



**Line FAURE**



**Pascal FRÉRY**



**Adissa LEWER**



**Patrick BRESSET**



**Zeynep YAVAS**



**Nicolas KRAFFT**



**Delphine BESSON**



**Ludovic DOLE**



**Fabienne CHAMPIN**

### Le fonctionnement de Loire Forez agglomération repose sur plusieurs instances

- \* le conseil communautaire : réunion en moyenne toutes les 6 semaines. Ces séances sont ouvertes au public.
- \* le bureau communautaire : réunion chaque semaine pour examiner les affaires courantes et les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil. Il émet un avis sur les grands axes stratégiques et exerce une fonction délibérative s'il en a reçu délégation du conseil communautaire.
- \* les commissions thématiques \* la conférence des maires \* les réunions de secteurs...

Ces différentes instances doivent permettre d'ancrer les décisions dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble des élus.



L'équipe municipale a été élue le 15 mars 2020.

↪ A noter

En raison de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal a été installé le 25 mai 2020. S'en sont suivies 2 années complexes tant sur le plan humain qu'en matière de gestion.

Par la suite, la collectivité a dû faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, des matériaux... qui ont impacté fortement le budget communal.

Néanmoins, grâce au travail conjoint des agents municipaux et des élus, plus de 75% du programme est déjà réalisé en 2024.



## ÉDUCATION / ENFANCE ET JEUNESSE

Je souhaite remercier chaleureusement l'équipe municipale pour l'accueil qui m'a été réservé pour prendre la suite de la délégation aux affaires scolaires et petite enfance qui était auparavant confiée à Sylvie Bonnet, devenue Députée de la Loire.


Les écoles suryquoises montrent un engagement sans faille au service de nos enfants, pour leur apprentissage et leur bien être.


C'est dans ce sens que la municipalité œuvre à leur côté pour permettre l'épanouissement des petits suryquois.


⇒ 435 élèves au groupe scolaire Simone Veil

⇒ 310 élèves dans l'école Saint-Joseph

La construction du groupe scolaire effectuée en 2017 s'est vu améliorée au long de ce mandat grâce à :


 la végétalisation des abords des écoles en 2023 et de la cour de l'ensemble Simone Veil a permis d'embellir et d'organiser le parvis des bâtiments.

 l'amélioration du cadre d'apprentissage tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques, sujet important pour les générations actuelles et d'autant plus pour nos enfants.

 à l'attention particulière portée aux agents municipaux œuvrant au sein de l'école (périscolaire, cantine, ATSEM, entretien des locaux).

La municipalité est en écoute perpétuelle des besoins des équipes éducatives.

Durant le mandat il a été aussi possible de vivre de beaux moments riches d'échange et de solidarité.

 2024 une année OLYMPIQUE et PARALYMPIQUE. Du 2 au 6 avril, les deux écoles ont partagé une semaine de sports en mélangeant les élèves des deux écoles par cycle. Un très bel échange clôturé par un rassemblement en musique avec l'allumage de la flamme par les 3 directeurs.



Rassemblement des 2 écoles soit + de 700 élèves Jeux Olympiques et Paralympiques

La municipalité est présente auprès des tout petits avec le soutien apporté aux micro crèches.

La commune participe aux festivités de fin d'année, aux classes découvertes, récompense les départs au collège.

 **Le conseil municipal des enfants (CME) est devenu un conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ).**

L'engagement de nos 26 élus âgés entre 9 et 17 ans montre le dynamisme de la jeunesse suryquoise.



Ils se réunissent 1 fois par semaine par groupe ou tous ensemble en fonction des thématiques.

Les élus «adultes» participent à certaines réunions afin d'échanger sur les projets en cours, visiter les chantiers...

La section «jeunes» assiste régulièrement au conseil municipal pour comprendre le rôle des communes.

Des visites sont proposées aux CMEJ comme l'Hôtel de Région à Lyon, l'Assemblée Nationale et le Sénat à Paris.

En 2023, les jeunes ont réalisé un voyage à Strasbourg pour visiter l'ancien camp de Natzweiler-Struthof, la ligne Maginot et le Parlement Européen.

Les élus du CMEJ sont présents aux commémorations, aux différentes manifestations communales/CCAS et rendent visite régulièrement aux seniors de Jacoline.

Des projets solidaires, intergénérationnels ou citoyen avec une volonté commune à savoir partager des bons moments et construire des souvenirs.



Noël dans les écoles



## COMMUNICATION / PATRIMOINE



### Communication

Notre volonté : améliorer la communication avec les habitants et pour cela nous avons à notre disposition plusieurs outils :

Le bulletin municipal «le Sury'Quoi», distribué tous les trimestres. En moyenne de 44 pages d'infos et un dossier «histoire» grâce à la mémoire de M. Jacques Clavier.

Une refonte du site internet a été réalisée en début de mandat et une autre phase de modernisation est en cours.

Les panneaux d'affichage lumineux ont été remplacés par des afficheurs en couleurs.

Une page Facebook plus dynamique en lien avec l'application Illiwap.

Illiwap nous permet d'informer instantanément la population et donne la possibilité aux habitants de communiquer avec les services municipaux grâce aux fonctions «boîte à idées» ou «signalement».

Nous avons également fait le choix d'aider nos associations dans leur communication en relayant sur ces outils leurs manifestations.



### Revitalisation du centre bourg

Un groupe de travail extra municipal a été créé avec pour missions de valoriser le patrimoine historique existant mais aussi de veiller au bon respect des règles d'urbanisme dans le centre bourg.

Ainsi, nous communiquons régulièrement sur le bulletin municipal sur l'importance de respecter les règles d'urbanisme notamment dans le périmètre historique de la commune.

Une surveillance a d'ailleurs été mise en place avec la vérification des demandes de travaux ou permis ainsi qu'un suivi en fin de travaux pour s'assurer que tout est conforme.

Nous travaillons également sur la mise en place d'un parcours historique dans le centre bourg avec l'aide du service «Pays d'art et d'histoire de Loire Forez».

15 points remarquables ont été identifiés. Un panneau d'intérêt culturel avec une présentation synthétique de

l'histoire du lieu sera installé sur chacun d'entre eux. Ce circuit sera indiqué sur les nouveaux plans de ville et proposé à toutes les instances telles que les offices de tourisme, Loire Forez ou sur nos réseaux sociaux.

Il pourra également servir d'outil pédagogique pour les écoles.

Pour aller plus loin dans la connaissance de l'histoire de notre commune, chaque panneau sera équipé d'un QR code qui permettra d'obtenir un contenu plus complet sur l'histoire du lieu.

Notre souhait : enrichir la connaissance des Suryquois mais également attirer les curieux.



### Embellissement de la commune

La commune a accueilli l'été 2022 le jury régional du label cadre de vie «Villes et Villages Fleuris».

Lors de ses visites d'expertises et de contrôles, le travail des services techniques a pu être mis à l'honneur permettant l'obtention du label 1<sup>ère</sup> fleur.

L'équipe municipale et le personnel ont participé en mars 2023 à la cérémonie pour la remise du Label Villes et Villages Fleuris.



La commune organise le concours des maisons fleuries en juin.

Le nombre de participants est stable et est de l'ordre de 24 habitations visitées.

Le jury se compose d'élus des communes voisines (Bonson, St-Cyprien, St-Marcellin-en- Forez, St-Romain-le-Puy et St-Georges-Haute- Ville).

La remise des prix se déroule courant octobre. Les participants reçoivent des bons d'achats pour des végétaux.



La semaine bleue :  
180 participants

en 2023  
170 participants  
au repas dansant  
des aînés

Distribution de  
375 colis de Noël  
et 51 en Ehpad

### ACTIONS et PROJETS réalisés et/ou en cours depuis 2020

- Le CCAS s'est développé avec l'adhésion depuis cette mandature à l'Épicerie Solidaire, association qui vient en aide à certaines familles en difficulté.
- Une analyse des besoins sociaux de la commune a permis de cibler les aides prioritaires.
- Depuis septembre 2022, nous proposons un accompagnement aux démarches administratives en ligne, grâce au dispositif France Services.
- Les anniversaires de mariage sont célébrés et appréciés par les récipiendaires autour d'un apéritif dinatoire.
- Nous travaillons actuellement au projet de la nouvelle résidence autonomie sur le site des anciennes écoles de la rue Thivel.
- Des aides pour le passage du permis de conduire et activités sportives sont également mises en place pour les jeunes.



Anniversaires de mariage

### DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Des commémorations pour le devoir de mémoire.

Le carnaval en février.

La foire de printemps en avril.

En juillet, deux «vendredis de l'été» dont une première soirée avec repas et tir du feu d'artifice.

L'automne du livre en novembre.

Animations du 8 décembre.

Nous soutenons les manifestations associatives en participant financièrement au carnaval, festival de bandas, festival de musique, l'Automnale du livre, le 8 décembre et le village du Père Noël....



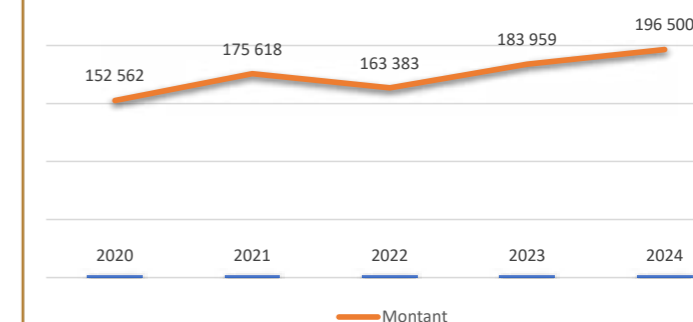
### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- La municipalité aide chaque association qui en fait la demande selon ses besoins (prêt de salles, de matériels et subventions).
- Nous apportons un soutien plus importants à l'association familles rurales des micro-crèches et au centre social Christine Brossier.
- Le forum des associations permet au plus grand nombre de procéder aux inscriptions des activités proposées.

+ de 60  
associations

100 % des associations suryquoises  
qui ont demandé une subvention  
ont été aidées

### Subventions aux associations



### OUVERTURE du PÔLE ASSOCIATIF Jacques Clavier Mis en service 09/2022 - Inauguré le 19/11/2022

- L'ancienne école maternelle du centre est devenue le pôle associatif avec deux salles consacrées à la MJC et un local pour le comité des fêtes.
- Des salles mutualisées grâce à un planning géré en mairie avec une grande salle pouvant accueillir 140 personnes équipée d'un vidéoprojecteur, 2 salles de réunions de 40 personnes et une petite salle de 15 personnes.
- Des locaux de stockage ont été également mis à disposition de certaines associations.

### L'espace lecture Jean d'Ormesson

Notre bibliothèque fait partie du réseau Copernic de Loire Forez agglomération, qui dispose de 300.000 documents et de 8000 jeux. 5 bénévoles se sont engagées à soutenir la responsable de notre espace lecture.

### Les chantiers éducatifs

En partenariat avec le Département et l'association MOD (main d'œuvre à domicile) nous bénéficions d'une enveloppe financière pour proposer des contrats saisonniers à des suryquois de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion ou porteurs d'un projet.

### PROJETS réalisés et/ou en cours

- Le terrain en herbe du stade de foot a fait l'objet d'une rénovation complète et bénéficie d'un entretien régulier par les services techniques.
- Les anciens locaux de la MJC situé chemin de la Madone sont en cours de réfection et viendront agrandir le centre social Christine Brossier début d'année 2025.
- Un terrain de foot synthétique est en cours d'étude ainsi que la création de nouveaux vestiaires.
- Une étude est également en cours pour la réalisation des terrains de tennis couverts.



### La Police Municipale et son activité

#### Combien sont-ils ?

Depuis 2019, la Police Municipale est composée de trois personnels.

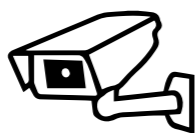
#### Quel est son rôle ?

Son principal rôle est d'améliorer la qualité de vie des personnes présentes sur le territoire de la commune en travaillant avec les administrés pour maintenir le bon ordre, faire respecter les règles de bonne conduite et réduire l'insécurité.

Les policiers municipaux ont également en charge la salubrité publique (dépôts sauvages) et le respect des arrêtés du Maire.

#### De quels moyens disposent-ils ?

Ils sont aidés dans leur quotidien par l'utilisation de caméra de vidéo-protection.



Ces fameuses caméras, que certains ont décriées, permettent la résolution de grands nombres de méfaits commis sur la commune ou aux alentours et les forces de Police et de Gendarmerie n'hésitent pas à solliciter nos personnels pour les aider dans leurs tâches.

Bien sûr, il ne pourra pas y avoir de caméra à chaque coin de rue mais d'autres vont venir compléter celles déjà existantes.

#### Quelles sont leurs missions ?

Vous les voyez probablement aux abords des établissements scolaires, dans les chemins ruraux et sur le domaine public où ils sont présents pour votre sécurité et celles des enfants.

Chaque année : interventions dans les écoles pour la sécurité routière et la préparation du permis piétons

Ils sont également présents lors des différentes manifestations publiques afin d'assurer votre sécurité.



Vous pouvez bien sûr les solliciter lorsque vous partez en vacances afin de veiller à ce qu'aucune anomalie n'est présente à votre domicile durant votre absence.

#### Participation citoyenne

Le dispositif est basé sur le principe du volontariat des riverains.

Le but du dispositif est de former un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble des quartiers afin d'assurer une vigilance passive (dans le respect de la vie privée des concitoyens) sur des déplacements ou comportements suspects et ainsi faire diminuer les cambriolages, actes de délinquance, agressions ou même les décharges sauvages de plus en plus fréquentes sur notre commune.



Quand un voisin vigilant observe un fait suspect ou très inhabituel, il prévient par tout moyen de communication la gendarmerie ou la police municipale pour rapporter les éléments mémorisés : plaque d'immatriculation, signe distinctif, voisin concerné, coordonnées des témoins.

Le rôle des «Voisins Vigilants» se limite à avoir l'œil à de possibles déplacements anodins, à communiquer des renseignements, mais ils ne se substituent pas à la Gendarmerie Nationale ou à la Police Municipale.

Toute personne volontaire souhaitant participer, ou avoir plus de renseignements, peut prendre contact avec la Police Municipale.

L'idée est de bien se protéger les uns les autres. Le dispositif permettra également d'apporter de l'aide aux personnes âgées isolées en cas de besoin.

*Bien évidemment, aux yeux de certains, ils ne seront jamais là où il faut et quand il le faut mais sachez qu'ils effectuent un très bon travail et qu'ils répondent présents chaque fois que cela leur est possible.*

*On ne peut que les féliciter et les remercier pour le travail fourni.*



CONTACT : 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surylecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h



### Démocratie Participative

La démocratie participative est un modèle où les citoyens prennent une part active au développement de la commune.

en 2024

Depuis le début de notre mandat, nous avons placé la démocratie participative au cœur de notre action municipale permettant aux habitants de pouvoir apporter un autre regard et faire remonter les attentes et les besoins de chacun des habitants de Sury-le-Comtal.

Au cœur de cette démarche, on trouve les référents de secteur.

- ⇒ 16 représentants pour 9 secteurs répartis sur la commune.
- ⇒ 1 mission : servir de pont entre les élus et les habitants en favorisant la collaboration et l'échange d'informations.
- ⇒ 1 réunion bimestrielle.
- ⇒ 1 rencontre annuelle avec les habitants des secteurs.
- ⇒ Étude des projets/actions pour améliorer le cadre de vie.

*Le projet guinguette initié par les référents va démarrer par une soirée le 20 juin dans le jardin public, nous comptons sur votre présence pour montrer l'intérêt de cette action et encourager les référents pour que l'édition 2025 soit encore plus importante.*

*Nous sommes conscients du travail à faire pour réaliser les projets et les actions...*

*Nous mettons l'échange et le partage au centre de notre approche, encourageant la collaboration et la coopération entre tous les acteurs de notre commune.*

### Défi Handicap

En 2023, avec Sylvie Bonnet nous avons décidé d'organiser le 1<sup>er</sup> Défi Handicap, un forum dédié aux personnes en situation de handicap.

En France, plus de 7 millions d'habitants vivent avec un handicap.

Les besoins restent importants et les réponses sont multiples. L'objectif de ce forum, apporter de l'information, du conseil, des échanges afin de tenter d'améliorer le quotidien de chacun.



Pour ce faire, de nombreuses associations Ligériennes ont répondu présent à notre invitation.

Une table ronde s'est tenue permettant d'aborder des sujets majeurs tels que l'accessibilité, la scolarisation, l'habitat ou encore la citoyenneté dans le but de réfléchir ensemble aux solutions à apporter pour que les personnes en situation de handicap puissent trouver leur place dans la société.

Il reste encore beaucoup à faire afin que notre société soit davantage inclusive mais par la mobilisation et la sensibilisation de tous cela est possible.

*Le Défi Handicap 2024 aura lieu le 4 octobre au pôle festif l'Onyx.*

Gratuit Jeux enfants

Soirée Guinguette

Jeudi 20 juin 2024

Michel Madeira - accordéon et chanteur

Au programme :

- 16h/19h : guinguette + jeux
- 19h/20h : rencontre avec les habitants/élus/référents
- 20h/22h : musique actuelle

au Jardin public «le bois d'amour»

BUVETTE - SNACK - PLANCHE APÉRO avec le SOU DES ÉCOLES de Sury-le-Comtal

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES RÉFÉRENTS DE SECTEUR

**SURY-LE-COMTAL**



## VOIRIE - CADRE DE VIE

## TRAVAUX - URBANISME

en 2020

1 697 025 euros  
engagés sur l'année  
(subventions comprises)

**Route d'Epeluy** : aménagement de trottoirs et aménagements de sécurité (plateau traversant + chicanes).

**Rue des Vignes** : création de trottoirs et aménagements de sécurité (plateau traversant + chicanes).

**Rue de l'Horme** : (liaison ZAC des Plaines / ZI les Chaux)  
Création d'une voirie et de cheminements doux entre les deux zones.

**Parking ancienne station d'épuration** : création de 94 places de parkings avec plantation d'arbres (15).



en 2021

1 707 065 euros  
engagés sur l'année  
(subventions comprises)

**Rue Poizat** : aménagement de la rue en espace partagé.

**Cheminement doux gare/mairie** : poursuite de la création d'un cheminement doux entre la gare et la mairie : secteur Bellevue /Lavoir.

**Tènement Thivel/Novembre** : déconstruction des anciennes écoles Thivel et 11 Novembre.

**Réhabilitation mairie** : mise aux normes PMR et réglementation thermique.

**Le Grand Mont** : aménagement de la voirie, création de trottoirs et ralentisseurs.



en 2022

4 119 082 euros  
engagés sur l'année  
(subventions comprises)

**Rue Franche** : aménagement de la voirie et enfouissement des réseaux secs de la rue du Lavoir jusqu'au carrefour Bellevue/ Franche.

**Pôle associatif Jaques Clavier** : réhabilitation de l'ancienne école du centre en maison des associations.

**Rue des Verchères** : aménagement de la voirie, création de trottoirs et ralentisseurs entre l'école Saint-Joseph et le lotissement des Trois sapins.

**Rue des abattoirs** : aménagement de la voirie, création de trottoirs.

**Abords du stade** : aménagement de trottoirs et espaces verts.

**Pôle festif l'Onyx** : construction d'une salle d'animation pouvant recevoir + 1 000 personnes debout et 250 à table et 380 assises.



en 2023

598 000 euros  
engagés sur l'année  
(subventions comprises)

**Rue du 11 novembre et les places du Champ de Mars et du 8 mai** : aménagement de la voirie et des places.

**Route de l'Ozon** : aménagement d'un cheminement sécurisé pour les piétons.





# Un budget maîtrisé et équilibré

## Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement depuis 2020



Année	Dépenses	Recettes
2020	3 931 941 €	5 041 695 €
2021 (effet post-Covid)	7 995 907 €	8 504 869 €
2022	4 232 964 €	5 207 711 €
2023	4 102 178 €	5 358 092 €
2024 prévisionnel	4 746 370 €	5 746 370 €

L'excédent de recettes de fonctionnement permet l'autofinancement des projets d'investissement.

## Évolution de l'investissement et des financements – Grands projets

Année	Dépenses	Recettes	Dont autofinancement
2020	4 256 266 €	2 681 063 €	1 287 575 €
2021 (effet post-Covid)	6 606 341 €	9 434 517 €	2 800 760 €
2022	4 103 239 €	2 452 111 €	1 735 638 €
2023	1 597 147 €	3 055 721 €	1 336 115 €
2024 prévisionnel	3 637 900 €	3 827 900 €	1 391 927 €



⇒ **Rénovation mairie** : travaux 1 120 000 € / subventions 326 000 € (100 000 € Région + 102 000 € Etat + 106 000 € Département + 10 000 € SIEL + 8 000 € LFa) + FCTVA 183 000 €

⇒ **Pôle festif l'Onyx** : travaux 2 500 000€ / subventions : 620 000€ (320 000€ Région + 300 000 € Etat) + FCTVA 410 000 €

⇒ **Pôle associatif Jacques Clavier** : travaux 900 000 € / subventions 158 000 € (123 000 € Etat + 15 000 € LFa + 20 000 € SIEL) + FCTVA 147 000 €

⇒ **Place du champ de mars et du 8 mai et réseaux secs rue du 11 Novembre** : travaux 720 000 € / subventions : 257 150 € (227 150 € agence de l'eau + 30 000 € Etat) + FCTVA 118 000 €

⇒ Participation de la mairie à hauteur de 100 000 € annuel pour les **travaux de voirie** en plus du financement par Loire Forez agglomération, montant de 150 000 € pour 2024.

FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée  
LFa : Loire Forez agglomération  
SIEL-TE : Syndicat Intercommunal Electricité de la Loire - Territoire d'Energie

Pas d'évolution de la part communale des taux d'imposition

# A noter



## Évolution de l'état de la dette



Rapportée au nombre d'habitants, la dette s'élèverait fin 2024 à 722 €/habitant, et resterait inférieure à celle des communes de même taille (moyenne de 773 € par habitant fin 2022).

Année	Capital restant dû
2020	4 237 826 €
2021	4 018 534 €
2022	5 814 205 €
2023	5 547 236 €
2024 prévisionnel	5 279 037 €

## Ressources humaines

Nous avons principalement travaillé sur des actions visant à mettre en avant les conditions de travail de nos agents au sein de notre collectivité et d'améliorer l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale qui est globalement en baisse : modification de la grille d'évaluation et des modalités de mise en œuvre de l'entretien professionnel, la refonte de la part variable du régime indemnitaire pour mieux prendre en compte les spécificités des métiers territoriaux, la réflexion sur la qualité de vie au travail, qui se poursuivra en 2024.



Sur la partie recrutement, afin de nous démarquer et être plus attractif, nous devons être plus moderne. Pour cela notre collectivité passe par de nouveaux canaux en utilisant les réseaux sociaux comme LinkedIn, Indeed....

## Nos projets sur les 2 années à venir :

La mise à jour du règlement intérieur de la collectivité ainsi que celui du parcours d'intégration des nouveaux agents et la validation de la mise en place du télétravail après 2 années de phase de test.

Mais également la modulation du temps de travail, afin d'essayer de le mettre en place sur l'année 2025, avec toujours pour objectif d'améliorer l'attractivité de la collectivité.



## Évolution de la masse salariale

Année	Charges de personnel
2020	1 710 031 €
2021	1 829 067 €
2022	1 978 182 €
2023	2 011 620 €
2024 prévisionnel	2 272 000 €

## Charges de personnel (€/hab)

Augmentation du point d'indice en 2022 et 2023 (pas d'évolution depuis 2017) et revalorisation des grilles indiciaires en 2022 et 2024 (décision de l'État mais prise en charge par la collectivité).

## Personnel communal

Année	Effectif
2020	46
2021	48
2022	49
2023	49
2024 prévisionnel	49

2024 : 49 agents (dernière modification du tableau des effectifs pour le CM du 27 juin 2024)

La technicité et l'implication du personnel, représentent un partenariat essentiel à la concrétisation des opérations de maintenance, de valorisation des équipements et de la qualité de vie.





